Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260320-2026032003-DE

DÉLIBÉRATION N°2026032003
ÉLECTION DES ADJOINTS.

Sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, élu Maire, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le Président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-7-2 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit cinq adjoints au Maire au maximum.

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	19
Majorité absolue :	10

A obtenu : Liste de Madame Sandrine OLLIVER : 19 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Sandrine OLLIVIER. Ils ont pris rang dans l'ordre suivant :

1ère adjointe : Madame Sandrine OLLIVER.
2ème adjoint : Monsieur Thierry MICHOUX
3ème adjointe : Madame Soizic VALLÉE
4ème adjointe : Monsieur Matthieu SAINT-CAST
5ème adjointe : Madame Céline LE DORÉ

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas HEURTEL

La secrétaire,
Géraldine JOUANY

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260320-2026032003-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars 2026 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous (présents et absents) installés dans leurs fonctions

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Matthieu SAINT-CAST, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, Anthony MORO, Christelle BLANCHARD, Soizic VALLÉE, Ludovic COTARD, Dominique HALAIS, Adeline LORANT, Jean-Jacques BRYCKAERT, Marygold ULTRÉ, Anne-Sophie AUDOUARD, Géraldine JOUANY

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame Géraline JOUANY a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).